



Communiqué de presse

10 mars 2017

46 nouveaux projets soutenus par les fonds européens

Sous la responsabilité de la région, autorité de gestion, les fonds européens se répartissent entre le FEDER (fonds européen de développement régional) orienté sur la croissance et l'emploi, le FEADER (fonds européen agricole et de développement rural), le FSE (fonds social européen) pour le volet formation professionnelle et le programme Interreg dédié à la coopération France-Suisse.

Les comités de programmation régionaux 2014 - 2020, présidés par Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté, ont sélectionné les projets qui bénéficieront des subventions européennes FEDER, FSE et FEADER. **46 nouveaux projets ont été sélectionnés en Bourgogne-Franche-Comté. Ils bénéficieront de plus de 4 176 849 € de crédits européens.**

En ce qui concerne le FEADER, 22 projets ont été retenus pour un montant global de 821 597 €.

Par exemple, afin d'encourager la rénovation énergétique du patrimoine communal et intercommunal, la salle des fêtes de Moroges (71) bénéficie de travaux de rénovation énergétique qui permettront de réduire la consommation d'énergie de plus de 55 %.

Coût du projet : 237 303 € - FEADER : 86 245 €.

La commune de Saints-en-Puisaye (89) engage des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de réhabilitation énergétique du groupe scolaire. La commune est accompagnée d'un conseiller en énergie partagée pour atteindre un gain d'énergie significatif.

Coût du projet : 319 021 € - FEADER : 135 265 €.

En ce qui concerne le FEDER, 14 projets ont été retenus pour un montant global de 2 515 806 €.

Parmi ceux-ci :

Le FEDER permet aux entreprises d'améliorer leur compétitivité. Ainsi, les investissements matériels seront financés pour la modernisation du matériel d'embouteillage de la société Rième Boissons à Besançon. L'objectif est de permettre à l'entreprise d'améliorer sa compétitivité et de mieux répondre à la demande des marchés internationaux, avec, à terme, la création de 2 à 3 emplois.

Coût total du projet : 491 119 € - FEDER : 98 223 €.

Le FEDER accompagne les entreprises dans l'utilisation intelligente des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'offre numérique de la Citadelle de Besançon est soutenue pour créer un nouveau parcours interactif du site et « Naturalium » en remplacement du parcours de l'évolution.

Coût total du projet : 261 654 € - FEDER : 86 700 €.

En ce qui concerne le FSE, 10 projets ont été retenus pour un montant global de 839 446 €. Parmi ceux-ci :

L'association *Bâtiment CFA Bourgogne* propose des parcours personnalisés pour les apprentis de niveau V et les encourage à la poursuite de formation vers un diplôme de niveau IV. Une réflexion sur le travail « *apprendre et comprendre le travail pour mieux l'exécuter* » est menée. Les objectifs de ces actions sont de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des apprentis.

Pour le CFA 21 – Coût du projet : 171 551 € - FSE : 72 658 €.

Pour le CFA 71 – Coût du projet : 134 370 € - FSE : 55 091 €.

Pour le CFA 89 – Coût du projet : 119 925 € - FSE : 48 239 €.

Pour former les actifs occupés qui bénéficient le moins de formations, le FSE soutient l'action de la chambre de métiers et d'artisanat interdépartementale de Franche-Comté pour permettre aux entreprises artisanales d'anticiper les mutations grâce au bilan de compétence et à la validation des acquis de l'expérience.

Coût total du projet : 222 120 € - FSE : 129 039 €.

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 81 61 61 08